

Lettre d'informations de Christophe Counil,
votre Conseiller général, Maire-adjoint du Mans



Faire vivre le dialogue

Cette lettre est la première depuis les élections de mars 2011, qu'il me soit donc permis de vous remercier pour la confiance que vous m'avez largement témoignée. Avec 55% des suffrages au premier tour puis 76% au second, vous avez fait de moi le Conseiller général le mieux élu lors de ce scrutin.

Conformément à mes engagements, je vous propose de poursuivre mon travail de dialogue et proximité à travers plusieurs initiatives :

► **Mes permanences régulières** : 22 dates sont programmées d'ici la fin de l'année.

► **Le Conseil cantonal** se réunira trois fois par an pour débattre de tout ce qui fait la vie du canton (page 4).

► **Les pages cantonales du blog-notes** présentent les grands dossiers du canton ainsi que l'ensemble de mes initiatives : www.ch-counil.com.

► Une troisième édition du **Guide des associations du canton** permettra de valoriser le travail réalisé par leurs bénévoles (publication : septembre 2012).

► **La mise en place d'une Commission « Histoire du canton »** permettra de poursuivre le travail de mémoire et préparer la publication d'un deuxième volume du livre l'Histoire des Quartiers Sud du Mans et de Ruaudin (page 4).

Élu de terrain, le Conseiller général doit aussi être un homme de dossiers capable de susciter, accompagner et défendre les projets de son canton. Cela sera également le sens de mon action dans les trois prochaines années.

À la tête des 18 élus de Gauche du Conseil général de la Sarthe, j'aurai également à cœur de défendre le projet que nous vous avons proposé lors des élections cantonales afin de faire de la Sarthe un département plus solidaire et plus respectueux des territoires qui le composent.

Beaucoup de travail nous attend.
Je sais pouvoir compter sur vous.
Vous pourrez compter sur moi.

Cordialement.

POUR ME RENCONTRER

Le mardi à 14h00 :

◆ 1^{er} et 3^e mardis du mois
Maison pour tous Jean Moulin
Rue Robert Collet - Vauguyon

◆ 2^e mardi du mois
Centre social des Quartiers Sud
Boulevard des Glonnières

Le samedi matin :

◆ Marché Cité des Pins à 10h00
Le Royal - Av. Félix Geneslay

◆ Mairie de Ruaudin à 11h00
(1^{er} samedi du mois seulement)

POUR ME CONTACTER

☎ 02 43 47 37 37

✉ Hôtel de Ville
72039 Le Mans cedex 9
ch.counil@wanadoo.fr



Avec 18 Conseillers généraux,
le groupe des élus de Gauche
sort renforcé des élections

Unanimité pour Family Village II

En février dernier la Commission Départementale d'Aménagement et d'Équipement Commercial (CDAEC) a donné un avis favorable à l'unanimité au projet d'extension de Family Village à Ruaudin. Présenté par la société Altaréa, ce projet vise à développer une surface de vente supplémentaire de 20 m² autour d'un magasin Auchan, une galerie commerciale, huit moyennes surfaces et trois à quatre restaurants. Conformément à l'engagement pris auprès des habitants de Ruaudin que je représentais au sein de la CDAEC en ma qualité de Conseiller général, j'ai donné un avis favorable à ce projet.

Plusieurs raisons ont guidé mon vote. Alors que la zone Nord a pris des dimensions tentaculaires, il me semble important de conforter le pôle commercial existant au Sud de l'agglomération avec ces 3 zones : Carrefour - Centre Sud, Le Cormier (Mulsanne) et les Hunaudières (Ruaudin). Par ailleurs, alors que notre agglomération souffre d'un taux de chômage élevé, il est difficile de refuser la création de 450 emplois. De même, la qualité architecturale et environnementale du projet n'est plus à démontrer eu égard à la réussite du nouveau concept développé par Family Village. Enfin, l'arrivée d'un magasin Auchan permet de mettre un point final à la rumeur du déménagement de Carrefour sur Ruaudin dans la mesure où la place est désormais occupée.



Toutefois, mon vote était assorti de deux conditions qui ont été respectées par le promoteur. Tout d'abord soucieux du maintien du pôle Centre Sud – Carrefour, j'ai demandé et obtenu que le magasin Auchan et sa galerie soit deux fois plus petits que Centre Sud – Carrefour qui restera donc le principal pôle du secteur. Par ailleurs, avec les élus du Mans, de Ruaudin et Mulsanne nous avons obtenu que l'aménageur prenne à sa charge des travaux routiers pour fluidifier la circulation sur la ligne droite des Hunaudières notamment au niveau du rond-point d'accès à Family Village et Leroy-Merlin.

Éducation

Écoles sacrifiées, collèges menacés... où sont les priorités ?

Six fermetures de classes en une année

Maternelle de Ruaudin et classe passerelle en 2010, élémentaire de Ruaudin, Antonio Vivaldi et Dr Calmette en 2011 : pas moins de cinq fermetures de classes en seulement une année. Nous pensions que l'hémorragie allait s'arrêter là ! Aussi qu'elle n'a pas été notre surprise d'apprendre deux jours après la rentrée, qu'il y aurait également des fermetures de classes dans les écoles Eugénie Cotton et Jean Mermoz. Finalement, la mobilisation et la détermination des parents d'élèves de l'école Jean Mermoz soutenus par les enseignants et les élus a permis le maintien d'une neuvième classe dans l'école après une semaine de lutte.



... et des parents qui font classe à Jean Mermoz !



Manifestation à Ruaudin...

Des collèges menacés

La situation n'est pas meilleure dans les Collèges, où l'Inspection d'Académie a décidé de confier à un seul homme la direction de 3 collèges : Anne Frank, Le Ronceray et Les Sources. Sans remettre en cause les qualités de « principal » de celui à qui incombe la fonction, cette décision est tout aussi inacceptable car elle porte en germe la disparition d'un des collèges des Quartiers Sud. Les récentes déclarations du Président du Conseil général annonçant qu'il fallait réfléchir au regroupement et donc à la suppression de certains collèges ne sont pas plus rassurantes.

Cette situation fait écho aux événements de 2009 quand les élus UMP du Conseil général avaient proposé la fermeture du Collège Ronceray avant de reculer devant l'ampleur des manifestations. Pour l'Inspection d'Académie comme le Conseil général, il y a trop de collèges dans les Quartiers Sud... nous voilà prévenus.

Ces exemples montrent combien l'Éducation, investissement porteur d'avenir, est désormais considérée comme une charge devant faire l'objet de coupes sombres (16000 suppressions de postes en 2011) au détriment de la qualité de l'enseignement et de la prise en charge des élèves. Là aussi, il est grand temps de remettre les pendules à l'heure.

Soutenir la vie associative

Notre canton compte plus d'une centaine d'associations qui œuvrent quotidiennement au service de chacun d'entre nous.

Activités sportives, loisirs et activités culturelles, entraide et amélioration du cadre de vie... autant de secteurs d'activités dans lesquels la contribution de la vie associative est essentielle.

C'est la raison pour laquelle j'ai fait du soutien à la vie associative l'un de mes principaux axes d'action. Cela passe bien sûr par l'accompagnement des projets de chaque association.

Ainsi, en 2011, dans le cadre de mon mandat de Conseiller général, j'ai attribué des subventions à 72 associations différentes pour un montant global de 36 434 €.



L'école de magie de Richard Alexandre est installée à la Cité des Pins

Un nouveau local pour l'US Glonnières



Remise des clés du local aux responsables du club

Au début du printemps, nous avons rendez-vous au complexe sportif des Sources pour l'inauguration du local destiné à l'US Glonnières.

Ce bâtiment en préfabriqué situé à proximité immédiate du terrain synthétique utilisé par les équipes de l'US Glonnières a été mis en place par la Ville du Mans à la demande du Club de façon à lui permettre de disposer d'un local administratif et de rangement plus adapté que les actuels locaux dont ils disposent.

Cette opération d'un montant global de 28 873 € a été cofinancée par Marietta KARAMANLI sur sa réserve parlementaire (8 000 €) et par moi-même (5 000 €) sur ma dotation cantonale destinée à soutenir le développement local.

Parmi les subventions les plus importantes, on peut citer une aide de 1 635 € à l'association Da Capo 72 pour permettre l'achat de matériel destiné aux jeunes magiciens de cette école de magie ou encore une aide de 3 740 € au Club Le Mans Sarthe Vélo pour l'acquisition de deux vélos destinés à l'école de cyclisme.



Au vélodrome, avec les jeunes cyclistes de Le Mans Sarthe Vélo.

Afin de valoriser le travail des associations, je publierai en septembre 2012, un nouveau guide cantonal des associations qui présentera chaque association, ses activités et l'ensemble des détails pratiques dont nous pouvons avoir besoin.

Enfin, pour récompenser les bénévoles qui œuvrent chaque jour dans les associations du canton, j'instituerai les Trophées cantonaux du bénévolat qui viendront saluer l'engagement citoyen des bénévoles. Ces prix seront décernés par un jury indépendant composé de membres du Conseil cantonal.

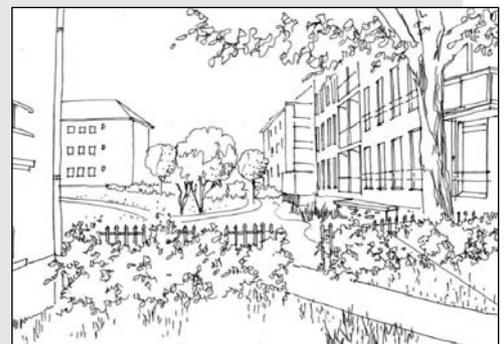
Les Bigarreux en chantier

Les engins de chantier ne devraient pas tarder à prendre possession de la Cité des Bigarreux pour d'importants travaux d'aménagement des espaces extérieurs.

Il s'agit pour moi de l'aboutissement d'un projet qui remonte à 1998. Pendant ma première campagne cantonale, les habitants de la Cité m'avaient fait part de leur sentiment d'abandon. J'avais alors initié en lien avec Sarthe Habitat, la rénovation des logements et posé les premiers jalons sur la nécessité de rénover les espaces extérieurs. À force de persévérance, je suis parvenu à obtenir un engagement de Le Mans Métropole et Sarthe Habitat dans une opération commune.

Le projet vise à mieux intégrer la Cité des bigarreux au quartier en créant une véritable rue comportant des trottoirs et des stationnements.

Par ailleurs, d'importants travaux vont permettre de réaménager les espaces extérieurs afin de transformer le terrain vague actuel en un square agréable et convivial.



Comme vous le savez le Parti Socialiste a entrepris d'organiser dans tout le Pays un rendez-vous démocratique exemplaire : les primaires citoyennes, qui auront lieu les dimanches 9 et 16 octobre 2011 de 9h à 19 heures.

Chaque Français inscrit sur les listes électorales pourra donc venir voter, pour choisir le ou la candidat(e) du Parti Socialiste qui sera en mesure de battre Nicolas Sarkozy en 2012! Pour cela, pas besoin d'être adhérent au Parti Socialiste! il suffira seulement de vous acquitter d'un euro le jour du vote et signer une charte signifiant que vous adhérez aux valeurs de la Gauche.

Dans notre canton, deux bureaux de vote seront à votre disposition :



Avec François Hollande lors des élections cantonales

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011
**DONNEZ UN NOM AU
CHANGEMENT**

| Vous habitez : | | Vous votez à : |
|----------------|-------------|---|
| Cité des pins | Ronceray | <ul style="list-style-type: none"> • 9 octobre : ➔ Salle municipale du Royal (avenue Félix Geneslay) • 16 octobre : ➔ Maison de quartier Fulbert Masson (rue Maryse Bastié) |
| Pontlieue | Glonnières | |
| Vert Galant | | |
| Vauguyon | Les Sources | <ul style="list-style-type: none"> • 9 et 16 octobre : ➔ Maison pour tous Jean Moulin (Rue Robert Collet) |
| Guetteloup | Fouillet | |
| Ruaudin | | |

Un Conseil cantonal pour faire vivre la Démocratie de proximité

Le Conseil cantonal rassemble des élus, des responsables associatifs et de simples citoyens intéressés par la vie du canton Le Mans Sud-Est, Ruaudin. Tout habitant du canton peut être membre du Conseil cantonal.

Il débat de tout ce qui fait la vie de notre canton s'intéressant aux actions et projets des communes du Mans et de Ruaudin, de Le Mans Métropole et bien sûr du Conseil général de la Sarthe.

Il se réunit trois fois par an. Chaque Conseil est précédé de l'envoi d'un dossier documentaire permettant à chacun de s'informer et préparer la réunion. Par ailleurs, dans le mois suivant, chaque membre du Conseil est destinataire d'un compte-rendu faisant état des débats, des réponses apportées et des décisions arrêtées.

Le Conseil de janvier est consacré à la présentation des budgets des collectivités locales et à la répartition des dotations cantonales aux associations du canton. Deux autres Conseils au printemps et en automne permettent de faire le point sur des dossiers particuliers.

Si vous souhaitez être membre du Conseil cantonal, je vous invite à m'en faire part en me retournant le coupon ci-dessous :

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite être membre du Conseil cantonal

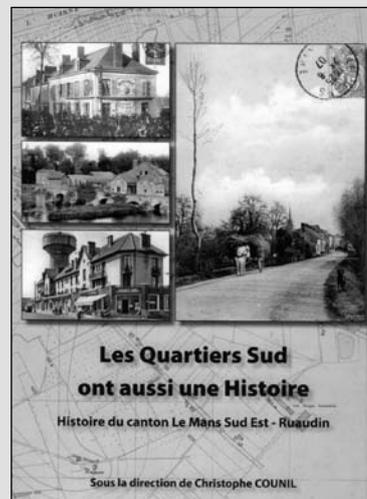
Souhaite recevoir les comptes rendus du Conseil cantonal

*Coupon à retourner à Christophe COUNIL – Conseil général
Place Aristide Briand – 72072 Le Mans cedex 9*



Créé en 1998, le Conseil cantonal s'est déjà réuni 35 fois

Histoire du canton : Un 2^e tome en préparation



Fort du succès du premier volume du livre « Les quartiers Sud ont aussi une Histoire », je vous invite à participer à la réalisation du second volume en nous faisant partager vos souvenirs. Vous possédez des documents, photographies sur les Quartiers Sud du Mans ou Ruaudin. Vous avez envie de raconter vos souvenirs et enrichir la mémoire de notre canton. Vous avez envie de prendre la plume pour participer à cette aventure collective. Inscrivez-vous à la Commission Histoire du canton en téléphonant au 02 43 54 74 79